



Objet : Inscriptions

Péronne, le 12/08/19

Cher(s) adhérent(s) et parents d'adhérent(s),

La reprise des cours approchant à grand pas, nous espérons que vous passez de bonnes vacances.

Par ailleurs, comme chaque année, nous vous faisons parvenir en pièce jointe la feuille d'inscription pour cette nouvelle saison. Nous vous rappelons que les inscriptions auront lieu

Le vendredi 13 septembre 2019

De 18h à 20h

Au Centre Culturel et sportif, 1 av. de l'Europe 80200 Péronne.

En effet, si vous souhaitez vous inscrire, nous comptons sur vous pour vous présenter ce jour et ce, pour deux raisons :

- Une meilleure organisation pour nos responsables de bureau qui ne comptent plus les heures dans les tâches administratives que demande, tout au long de l'année, le club.
- L'envoi de votre demande de licence auprès de la Fédération plus rapide.

Documents à fournir :

- La feuille d'inscription jointe comprenant : L'état civil du pratiquant, un certificat médical « apte à la pratique du karaté (et à la compétition le cas échéant) » et une autorisation parentale pour les mineurs.
- Le ou les règlements de la cotisation (si paiement en 3x)

ATTENTION CHANGEMENT DES HORAIRES DE COURS

Lundi

18h - 19h : cours enfants à partir de 6 ans

19h - 20h30 : cours adolescents et adultes

Mardi

17h45 - 18h30 : Baby karaté (dès 4 ans)

18h30 - 19h30 : Body karaté

Mercredi

18h à 19h : cours enfants à partir de 6 ans

19h - 20h : Karaté Défense training

Jedi

18h30 à 20h : cours adolescents et adultes

Reprise des cours à partir du lundi 16/09/19

En espérant que vous prendrez bonne note de ce courrier et de pouvoir vous compter de nouveau parmi nous, nous vous souhaitons, cher(s) adhérent(s) et parents d'adhérent(s), une bonne reprise.

La Présidente